

Mairie de Cauvicourt 8 Rue du 8 Mai 1945 14190 CAUVICOURT

02 31 78 17 60

## ARRÊTÉ ETABLISSANT secretariat@cauvicourt.fr LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE **AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

## Le Maire de CAUVICOURT

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2021-026 du 16 septembre 2021 relative à la détermination des « ratiospromouvables »,

Vu l'arrêté n° 2022-005 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er février 2022,

## ARRÊTE

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établit comme suit : **ARTICLE 1:** 

Avancement au grade de : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
RAULT-VERPRÉ Marie	Adjoint Administratif Principal de <u>2<sup>ème</sup> classe</u>	04 octobre 2024

ARTICLE 2: Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

> Fait à CAUVICOURT, le 13 mai 2024, Le Maire, Vanessa DUPUY

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le 13 mai 2024

Signature de l'agent :

**Permanences Mairie** Lundi: 15h30 - 17h30 Jeudi: 16h - 17h30

Site: https://cauvicourt-cingal.suisse-normande.com



